

Marseillais réveillez-vous !

La mairie de Marseille détruit vos espaces verts les uns après les autres en les vendant aux grands promoteurs (Vinci, Eiffage, ...)

La mairie de Marseille est en train de mener une offensive en règle contre les derniers espaces verts de la ville déjà bien sacrifiés aux spéculateurs

En voici une liste non exhaustive :

— Dans le 1° arrondissement, l'espace Chanterelle propriété de la ville sur lequel devrait être construit un immeuble après abattage des arbres dont certains centenaires.

— Dans le 2° arrondissement, les arbres de la place de Lenche ont été hâtivement coupés par les services de la mairie. On aurait pu en sauver une bonne partie. Aucune date n'est donnée quant à leur replantation.

— Dans le 2° arrondissement, les grands pins de la porte d'Aix sont menacés d'abattage.

— Dans le 4° arrondissement, la municipalité a permis la suppression de **1/3 du jardin Longchamp** pour faire un parking avec là aussi suppression d'arbres centenaires.

— Dans le 6° arrondissement, le jardin Michel Lévy propriété de la ville actuellement fermé au public et sur lequel devrait être construit un immeuble après arrachage des arbres.

— Dans le 7° arrondissement, sur l'espace Corderie propriété de la ville : la construction d'un grand ensemble devrait entraîner la disparition d'un jardin pour enfants, d'un jeu de boules et des équipements sportifs.

— Dans le 7° arrondissement, la municipalité a permis l'arrachage d'une grande partie des pins de la colline des Alpilles pour permettre la construction de villas de très grand standing.

— Dans le 7° arrondissement, au Roucas Blanc, la municipalité a permis la suppression d'un jardin de rocailles et la construction de villas de grand luxe.

— Dans le 8° arrondissement, dans le quartier de La Soude, des arbres centenaires vont être coupés sur un espace public pour construire des immeubles. Des jardins partagés sont menacés par la construction du Boulevard Urbain Sud.

— Dans le 11° arrondissement, le parc de la bastide La Denise, propriété municipale, et remarquable par sa faune et sa couverture végétale, va être amputé de 80% de sa superficie pour faire place à des grands ensembles.

Marseille est la dernière des 20 plus grandes villes françaises pour la superficie des espaces verts : 7,6 m²/habitant. La 1°, Strasbourg en compte 68 m²/habitant ! (classement l'Expansion, l'Express)